

AVIS AU PUBLIC

Enquête de commodo et incommodo Classe 1 (N° du dossier 1/26/0081)

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que Monsieur Ben Sutor a introduit une demande d'autorisation relative à

l'exploitation d'une installation de production de biogaz et d'un poste de transformation à Ermsdorf, 44, Gilsduerferstrooss.

Le dossier complet est déposé à l'inspection du public aux bureaux de la commune de la Vallée de l'Ernz à Medernach et pourra y être consulté par tous les intéressés pendant la période **du 25 septembre 2026 au 9 octobre 2026 inclusivement**.

Les observations éventuelles sont à adresser par écrit au collège échevinal de la commune de la Vallée de l'Ernz endéans le délai indiqué.

A l'expiration du délai d'affichage un délégué du collège échevinal de la commune de la Vallée de l'Ernz procédera **le 14 octobre 2026 entre 11h00 et 12h00** à la salle de séances de la mairie à Medernach à une enquête de commodo et incommodo, dans laquelle seront entendus tous les intéressés qui se présentent.

Medernach, le 24 septembre 2026

Le collège échevinal,

